

Open-ended intergovernmental expert meeting to enhance international cooperation

Atlanta, le 13 décembre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur/Madame le/la président/e,

Excellences, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s,

Mesdames, Messieurs,

L'un des objectifs de la CNUCC est de promouvoir, de faciliter et de soutenir la coopération internationale et l'assistance technique dans la prévention et la lutte contre la corruption, y compris dans le recouvrement des avoirs. Nous considérons l'assistance technique comme un aspect important de l'application du chapitre 5 de la Convention. Nous soutenons différents fournisseurs d'assistance technique comme la *StAR Initiative* et l'*International Center for Asset Recovery* (ICAR).

La Suisse soutient *ICAR*, depuis sa création en 2005. En vue de l'objectif d'*ICAR* de renforcer les capacités pour recouvrer les biens volés et de faire progresser efficacement les cas concrets jusqu'au stade de la restitution, permettez-moi d'examiner un exemple de soutien en détail. *ICAR* a soutenu un cas concret avec le Pérou. Les autorités péruviennes avaient ordonné la confiscation de plus de 8 millions de dollars américains dans le cadre d'une nouvelle procédure *non-conviction based*, appelée « extincion de dominio ». Elles avaient ensuite déposé une demande d'entraide demandant à la Suisse la remise de ces avoirs. En 2023, la procédure d'«extincion de dominio» était reconnue, ainsi que la décision de confiscation péruvienne basée sur cette procédure. La Suisse a ordonné la remise des avoirs confisqués. Cette décision, qui est entrée en force, montre que la Suisse est prête à donner suite à des demandes d'entraide fondées sur de nouveaux instruments de confiscation et à offrir ainsi son aide dans la lutte contre la corruption internationale. Ce succès est dû à la bonne coopération avec les autorités péruviennes, ainsi qu'au professionnalisme et au grand travail d'assistance technique effectué au Pérou, depuis plusieurs années, par l'*International Centre for Asset Recovery*. Nous les remercions chaleureusement.

Au-delà de l'assistance technique concrète, l'échange entre praticiens est important pour trouver des solutions fondées sur des données probantes aussi au niveau multilatéral. La série "Expert Group Meetings on Asset Return" vise précisément à atteindre cet objectif en offrant une plateforme permettant de réunir la Convention, le développement durable et le programme de financement du développement. Trois réunions ont eu lieu jusqu'à présent. La dernière a eu lieu en novembre 2022 et a été organisée par les gouvernements du Kenya et de la Suisse, ainsi que par l'ONUDC, et a lié le retour sur investissement à l'Agenda 2023. Le rapport a été publié sous la forme du Conference Room Paper 16.

La Suisse se réjouit des travaux effectués par *ICAR* et la *StAR Initiative* dans le domaine de l'assistance technique et l'échange entre les praticiens. La Suisse invite les Etats, d'une part, à soutenir les acteurs qui fournissent de l'assistance technique – tels que *ICAR* et la *StAR Initiative* – et, d'autre part, à solliciter leur assistance, pour renforcer les capacités et favoriser la coopération internationale.

Monsieur le président/Madame la présidente, je vous remercie.